

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> juin 2020

## Signons, faisons signer et célébrons le retour des droits politiques !

**Le retour à une nouvelle normalité s'accompagne de celui des droits politiques. Indispensable et fondamentale pour notre démocratie, la possibilité pour chaque citoyen-ne de faire valoir son opinion sur les discussions au sein des parlements doit reprendre activement dès le 1<sup>er</sup> juin. Le Parti socialiste neuchâtelois encourage vivement la population à user de ses droits.**

Notre système démocratique a su faire preuve d'une flexibilité efficace durant la crise sanitaire que nous avons traversée et le Parti socialiste neuchâtelois ne peut que lui saluer cette qualité supplémentaire. Il est cependant temps de retrouver une nouvelle normalité. La situation extraordinaire a pris fin, les parlements se réunissent à nouveau sous de nouvelles modalités et les droits politiques peuvent à nouveau être exercés pleinement !

Suspendues depuis le 21 mars 2020, les récoltes de signatures peuvent désormais reprendre et, par la même, redonner au peuple son droit de regard sur les objets discutés dans les organes législatifs. Regagner des droits implique d'en faire bon usage : le PSN encourage donc vivement les citoyen-ne-s à revendiquer leurs opinions et en particulier sur les objets suivants :

- Le référendum fédéral contre les avions de combat de luxe : car s'il est indéniable que la Suisse doit posséder une flotte aérienne efficace, l'achat envisagé est surdimensionné et inapproprié pour les besoins réels de notre pays.
- L'initiative fédérale pour l'introduction d'une 13<sup>ème</sup> rente AVS : car les rentes actuelles ne suffisent pas pour vivre et voient les inégalités salariales entre hommes et femmes se répercuter sur les retraites de ces dernières.
- L'initiative cantonale pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes : car il est indispensable de garantir la solidarité et l'égalité de traitement entre les différentes régions du canton de Neuchâtel et que les situations locales doivent être appréciées dans leur contexte.
- L'initiative communale grande bérochale pour un impôt foncier juste et équitable : car la commune a besoin de cet impôt pour continuer d'offrir des prestations de qualité sans augmenter l'impôt de tous ses citoyens.

Les pratiques de récolte de signatures doivent elles aussi s'adapter aux nouvelles contraintes sanitaires. Une attention accrue doit donc être portée aux conséquences de ces mesures sur le nombre de signatures pouvant être récoltées dans le délai imparti et, si nécessaire, une extension du délai devra être considérée.